Enseigner la littérature à l'université, quel rapport aux canons littéraires?

Ali LIHI
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Kénitra, Maroc

Résumé: Cet article s'interroge sur le rôle que jouent les canons littéraires dans l'enseignement de la littérature à l'université. Nous y révélons les raisons pour lesquelles il faudrait élargir la place assignée à l'enseignant et à l'étudiant dans la construction des canons littéraires de telle manière que ces acteurs puissent atteindre un niveau plus élevé de représentation et de responsabilité. Il s'agira, dans un premier temps, d'établir les fondements de la réflexion sur les canons littéraires en repartant de la genèse du concept dans sa constitution sur la question. Et, en second lieu, nous nous attarderons sur l'interprétation faite de canon dans l'enseignement à l'université. En dernier lieu, nous éclairerons certaines questions relatives à l'adoption ou au refus des canons littéraires en milieu éducatif.

Mots-clés : *Canons littéraires, enseignement, littérature, classique, curricula, pratiques enseignantes, lecture.*

Abstract: This article examines the role of literary canons in teaching literature at the university. It reveals the reasons why the place of the teacher and the student in the construction of literary canons should be extended in such a way that these actors can attain a higher level of representation and responsibility. Initially, it will be about establishing the foundations of the reflection on the literary canons starting from the genesis of the concept in its constitution on the question. Andsecondly, we will dwell on the interpretation made of canon in teaching at the university. Finally, we will shed light on certain questions relating to the adoption or refusal of literary canons in an educational environment.

Keywords:*Literary canons, teaching, literature, classical, curricula, teaching practices, reading.*

Introduction

Il s'agit de prendre conscience de l'importance, pour nous, de la question du canon littéraire dans le contexte qui nous intéresse : l'université. S'intéresser à l'enseignement de la littérature dans un milieu éducatif où les canons sont bel et bien en vigueur nous amène à nous interroger sur la pertinence d'en admettre ou d'en refuser. En milieu éducatif, le concept de canon littéraire, souvent employé au pluriel, renvoie au découpage effectué en termes de textes littéraires en fonction d'auteurs et de périodes de l'Histoire mais également des genres et d'approches. Et ce, de l'école jusqu'à l'université.

Par le biais des programmes ainsi que des anthologies, l'université s'érige en autorité de tutelle de la littérature. Elle constitue, de ce fait, un appareil de distinction et de reconnaissance. Ces deux instances de cannonisation offrent, selon Benoît Denis[1], des découpages significatifs de l'histoire littéraire, en donnant à lire un panthéon plutôt qu'un autre, fixant et participant à la reproduction des modèles, mais sans jamais afficher les valeurs qui président à la mise en œuvre de ce canon.

Tout bien considéré, il nous semble essentiel de nous intéresser au rôle joué par les canons dans l'enseignement de la littérature dans les curricula ainsi que dans les programmes de littérature. Qu'est-ce qu'un canon ? Afin de cerner l'intérêt dudit concept dans le contexte éducatif, nous établirons, en premier lieu, les fondements de la réflexion sur les canons littéraires en repartant de la genèse du concept dans sa constitution et de son évolution au fil du temps. En deuxième lieu, nous nous attarderons sur l'interprétation faite de canon, essentiellement dans l'enseignement supérieur, à la fois au niveau du curriculum et de des programmes. En dernier lieu, nous éclairerons certaines questions relatives à l'adoption ou au refus des canons littéraires en milieu éducatif.

I. Les Canons littéraires, genèse et évolution

Qu'est-ce qu'un canon ? Question très académique ? Sûrement une question simple qui ne cesse de faire l'objet de brillantes recherches notamment en termes d'Histoire et d'esthétique. La question revient comme un serpent de mer. Par ailleurs, si nous lui accordions un instant de réflexion, nous constaterions que la question du canon est classique et s'étend de la théologie la plus scolastique à l'esthétique la plus fine ou à la quotidienneté la

[1] Marie-Ève Riel, « Consécration », dans Anthony Glinoer et Denis Saint-Amand (dir.), Le lexique socius, URL : http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/59-consecration, page consultée le 30 avril 2017.

plus banale. Mais quelle définition peut-on donner du canon en général et du canon littéraire en particulier ?

La genèse de cet essai de définition provient des dictionnaires ; le mot s'y prolifère avec différents sens peut être par un effet d'homographie. Cependant, des premiers dictionnaires du français, ceux du XVII[2] siècle à ceux d'aujourd'hui, nous constatons une évolution qui s'affirme par ajout et redistribution dans les hiérarchies des significations. Etymologiquement[3], ce terme, dont le premier sens est « tige de roseau » émane du sémitique *Kanna* "baguette de jonc" ; *cf.* l'arabe *qanun* (le droit, la justice) et peut désigner un instrument de mesure fait d'un roseau comme la règle du charpentier. Il incarne, par extension, la norme voire le modèle. Le mot a toujours eu un caractère pédagogique. Par ailleurs, Au XIIème siècle, le concept s'emploie dans le lexique ecclésiastique pour designer une sélection d'auteurs et ensuite de textes.

Les différentes sélections de textes voire d'auteurs effectués autour du VIIe siècle av. J.-C n'avaient pas pour mobile, affirme Rivkin[4], de restituer des traditions oubliées de l'expérience primitive mais de maintenir l'ordre politique établi. Les canons s'avèrent en effet un paramètre de structuration et de légitimation voire de mythification d'identité culturelle et politique.

Six siècles après, le concept ferait l'objet d'une profonde évolution. Sous l'effet de la laïcisation et du pluralisme croissant des valeurs, les philologues allemands s'en servent, et ce, parallèlement à l'emploi biblique, pour désigner une liste d'auteurs profanes de l'Antiquité. Traitant de cette évolution, qualifiée de laïque, et dont le concept de canon fait l'objet, Marx William précise[5] que le XIXème siècle a vu se constituer, au cours du processus de sécularisation de la notion, un corpus d'Ecriture propre à cette nouvelle religion de la littérature, avec deux conséquences inédites : l'intégration d'auteurs modernes dans le canon ; Shakespeare par exemple et la formation des canons nationaux.

[2]La première édition de l'Académie française (1694), Le Richelet (1680), et le Furetière (1690). En dépit de leurs différences ils sont en accord sur le fond.
[3] Gaffiot, Félix et Pierre Flobert. *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934.
[4] Neusner, Jacob et Ellis Rivkin. *The Shaping of Jewish History: A Radical New Interpretation*, New York: Charles Scribner's Sons, 1971, p. 30.
[5] Marx, William, « Le canon, les classiques et l'admiration : Réflexions à partir de Harold Bloom», *L'Admiration,* s. d. Delphine Denis et Francis Marcoin, Arras, Artois PU, 2004, p. 43-52.

En parlant de la visée pédagogique du canon, rappelons juste qu'avant même que le concept ne soit forgé, certaines pratiques scolastiques donnaient déjà à réfléchir sur l'actuelle acception du terme. Par exemple, les philologues de l'école d'Alexandrie, et ce au IVe siècle avant notre ère, animèrent des débats autour des textes et auteurs qu'ils devaient faire étudier ou non à leurs élèves. Ne s'agit-il pas ici des prémices d'une tentative de formation de canon ?

Facilitée par l'université, la sécularisation du concept se précisa davantage. Nous entendons désormais par canon littéraire l'ensemble de textes érigés par les institutions en modèle de référence dépositaire de valeurs esthétique transhistorique. Un modèle qui, par conséquent, jouit d'une valeur sociale. Celle d'un patrimoine à propos duquel existe un consensus pour le moins institutionnel. Un patrimoine que toute personne souhaitant se revendiquer de ce patrimoine doit lire et connaitre. D'où le rapprochement entre trois mots clés que nombre de chercheurs emploie pour parler de la même chose. Bien que des nuances existent, les mots canon, chef d'œuvre et classique sont souvent utilisés pour dire la même chose. Cela étant dit, le canon semble avoir un rôle social de construction d'une culture commune qui forge l'identité du groupe puisque celui qui ne le connaît pas est stigmatisé. Un classique est par conséquent un ouvrage qui devrait être étudié à l'école afin de permettre à l'individu de trouver sa place dans la société.

Au début du XXème siècle, de vifs débats autour de la question du canon se sont succédés aux Etats Unis presque sans interruption[6]. La notion ayant servit, par le passé, à désigner un corpus clos de textes bibliques fut ce pavé lancé dans la marre de la critique par Harold Blomm, ce critique dont la réflexion sur le canon fût qualifiée de « scandale ». Alexandra Ivanovitc rapporte[7] que dans son ontologie, The Evolving Canon, où il a rassemblé des extrais de la littérature mondiale, l'Américain Sven. P. Birkerts a pris le soin de préciser dans son introduction que :

> « Le canon dont il est question s'oppose à la notion de fixité et de pérennité, et s'inscrit dans un espace mouvant dont les frontières sont sans cesse à renégocier[8]. »

Tellement le débat autour du canon était vif qu'on en évoquait l'existence à toutes les occasions. Il fut le terme, qu'on le souhaite ou pas, avec lequel il fallait composer. Pendant ce

[6] Nous pensons en particulier à l'échange fructueux de Renée et Jack Udank dont les contributions s'intitulent respectivement :« the canon in 1986» in : American University; « Canon confort: a reponse to... »

[7] Ivanovitch, Alexandra, « Une réponse à Gabriel Josipovici et à son The Book of God: Pour une approche renouvelée des études comparatistes sur la Bible et la littérature.», *Revue LISA/LISA Literature, History of Ideas, Images and Societies of the English-speaking World*, vol. 12, no 2, 2014

[8] Birkerts Sven, *Literature : the evolving canon*, Boston, Allyn and Bacon, 1996, p.1698

temps, le milieu universitaire européen, français en particulier, ignorait complément le concept. Ce qui s'expliquerait par la nature jacobine et centralisatrice de la République. Le débat autour du canon est avant tout un débat autour de l'identité aussi bien individuelle que collective. Un débat qui, à l'époque, n'intéressait personne en France. En revanche, maintenant que le débat autour de l'identité nationale enflamme à la fois la scène politique et idéologique, l'intérêt porté au canon littéraire, que l'on inscrit désormais dans l'Europe, commence à susciter l'intérêt non seulement des chercheurs mais également de l'institution[9]. Des réseaux ont été également mis sur pied pour traiter exclusivement de projet de recherche sur le canon dans l'enseignement de la littérature[10].

Soulignons rapidement que l'Université américaine a connu deux décennies de débat autour du canon littéraire. Lequel événement est présenté en termes d'Histoire des idées sous l'appellation de « canon wars » (la guerre de canon). Une guerre intellectuelle opposant les défenseurs d'un canon littéraire traditionnel jugeant exclusivement les œuvres par leurs esthétiques et les défenseurs d'un autre canon, légèrement différents, jugeant les œuvres à la fois par leur esthétique et leur aspect social et/ou teneur culturelle, l'idée étant de contourner les clivages reprochés aux défenseurs du canon traditionnel à savoir l'hostilité à la littérature des minorités et de la littérature de tradition orale.

En somme, l'intérêt de cet essai de définition ne réside pas dans la réhabilitation du concept mais dans la réflexion sur ses fonctions au fil du temps. Le canon permet à la critique littéraire une organisation ramifiée de notions connotatives et historiques. Il l'a situe, en effet, dans un ensemble où se mêlent le profane et le sacré. Cependant, le caractère polysémique du terme canon nous invite à être prudent et à ne pas appréhender cette question de manière simpliste. En employant, dans les précédentes lignes, le mot canon au même titre que classique nous nous sommes invités, peut être sans nous en rendre compte, à déceler la présence d'une nuance. Tout bien considéré, les deux concepts nous renvoient à deux mouvement esthétiques de référence, d'une part le romantisme et de l'autre le classicisme. De ce fait, l'usage qu'en on fait chaque culture à part s'avère déterminant. Dans la culture états-unienne, en particulier, nous entendons par canon autorité alors que dans la culture française, où l'on préfère encore ''classique'' à ''canon'', le concept renvoie au consensus politique.

[9] Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Paris, Didier, 2005, p.196

[10] L'International Mother tongue Education Network (IMEN), réseau européen informel de chercheurs en didactique de la langue de scolarisation (LSco), travaille depuis 2007 à un projet de recherche sur le canon dans l'enseignement de la littérature, à la fois dans chacun des pays participants et dans une perspective comparative.

Sous ce rapport, Wiliam Marx dresse une synthèse des conclusions qui ressortent de l'examen des points de divergence entre canon et classique :

> « Le canon est hétéronome, le classique est autonome ; le canon détaille et catalogue, le classique s'exprime en compréhension ; le canon impose la conformité, le classique fonctionne par irradiation et imprégnation. (…) Dans les cultures à canon, le canon fait toujours débat ; dans les cultures à classiques, le classique est implicite, il figure dans le non-dit[11]»

Cela étant dit, le canon se trouve plus influent que le classique du moment où, dans les cultures à canon, l'éditeur reproduit les jugements critiques favorables au livre, montrant ainsi que l'œuvre s'inscrit dans le canon, que sa lecture est « autorisée » alors que dans les cultures à classique bien qu'une préface d'un auteur de renom puisse hisser tel ou tel ouvrage, elle n'en fait pas un. Pour reprendre les propos de Marx WILIAM[12] dans la même perspective, le canon est une échelle avec des degrés alors que le classique est une estrade.

Dans notre réflexion, nous ne distinguerons pas les termes classique et canonique. En effet, ils peuvent être synonymes comme le relève Robert dans *Le dictionnaire du littéraire*[13]. Cependant la notion de canon semble être plus communément comprise et plus large, incluant plusieurs dimensions en l'occurrence, l'idée du modèle, la valeur sociale, le lien à l'école et la relation au temps.

II- Les canons littéraires dans le contexte éducatif, implications et pratiques.

L'acharnement qui ne cesse d'accompagner le débat sur les canons littéraires, en milieu éducatif en particulier, s'explique en effet par le rôle transmissif de l'école. De ce point de vue, les mécanismes institutionnels de consécration et/ou de canonisation des classiques, comme l'entend Pierre Bourdieu, se fonde précisément sur une analogie religieuse :

> « L'école occupe une place homologue de celle de l'Eglise qui, selon Max Weber, doit 'fonder et délimiter systématiquement la nouvelle doctrine victorieuse et défendre l'ancienne contre les attaques prophétiques, établir ce qui a et ce qui n'a pas de valeur sacrée, et le faire pénétrer dans la foi des laïcs, à travers la délimitation entre ce qui mérite d'être transmis et acquis et ce qui ne le mérite pas, elle reproduit continûment la distinction entre les œuvres consacrées et les œuvres illégitimes et, du même coup, entre la manière légitime et la manière illégitime d'aborder les œuvres légitimes[14] »

[11] MARX Williamn, 2004, « Le canon, les classiques et l'admiration : réflexions à partir de Harold Bloom », p. 43-52 in Delphine Denis et Francis Marcoin, dir., *L'Admiration*, Arras, p.358

[12] Ibid

[13] Viala, Alain, et Denis Saint-Jacques, eds. *Le dictionnaire du littéraire*, Presses universitaires de France, Puf, 2000, p. 70

[14] Bourdieu, Pierre. *Les règles de l'art: Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, pp. 244-245

Quand on sait que l'enseignement de la littérature demeure le médiateur principal de la transmission de valeurs l'on comprend aujourd'hui pourquoi le débat autour des canons et des programmes officiels fait rage.

Etant donné son rôle essentiel de transmission, l'institution éducative inculque les valeurs de la littérature qu'elle a décidé d'enseigner. En d'autres termes, les canons sont établis pour mettre en ordre la littérature de manière à en extraire certaines valeurs. Cette procédure ô ! combien scolaire développe chez les apprenant et à travers eux la société des repères axiologiques précis.

Cependant, il est intéressant de souligner que le canon ne se limite pas à la spécification des textes littéraires à inscrire au programme mais s'insère également dans les pratiques de lecture. En termes précis, nous parlons de deux notions relevant d'un seul concept : les canons officiels et les canons de facto. Avant d'établir comparaison un petit éclaircissement terminologique s'impose pour corroborer ce que nous venons de prétendre. Par canon officiels nous entendons contenus littéraires prescrits et imposés – pour ne pas se limiter qu'aux textes- par des documents officiels. Or, -et ce n'est pas là le lien logique convenable car nous ne cherchons pas à insinuer prétendument une opposition- les canons de facto relèvent de l'implicite. Une sorte de canon caché pour ainsi dire. Devant une diversité de textes, les enseignants procèdent à une sélection de textes à enseigner sans tenir compte des prescriptions. Disons que les canons littéraires de facto sont des canons de faits et de pratiques enseignantes individuelles.

S'interrogeant sur la question des canons de facto, Martin Christol[15] souligne que les enseignants en procédant selon lesdits canons répètent inlassablement leur propre formation. Ce sont pour lui, et d'ailleurs pour Mike Flemming[16], des canons résultant de la pratique et non pas des prescriptions.

Revenons à présenter aux canons littéraires officiels. Ceux-ci, étant à l'origine des textes littéraires à enseigner procèdent selon différents paramètres. Ce qui en fait l'objet d'incessant débat. Les textes peuvent être sélectionnés en fonction d'auteurs et de périodes de l'Histoire mais également de genres. Ainsi prescrit-on, à titre d'exemple, de ne programmer

[15] Martin-Christol, «Collège et lycée, nouveaux classiques et nouveaux critères de sélection», In. A. Brillant-Annequin & J.-F. Massol (coord.). *Le pari de la littérature : quelles littératures de l'école au lycée ?* 2000,pp. 85-94

[16] Fleming, Mike. « Canons littéraires: Implications pour l'enseignement de la langue comme discipline.» Conférence intergouvernementale. Les langues de Scolarisation dans un cadre européen pour les Langues de l'éducation: apprendre, enseigner, évaluer, Prague.(En ligne), consulté le 12 juin 2017.

que des romans ou que des nouvelles, que des textes du XX siècle ou que de Sartre et de Khair-Eddine. En procédant uniquement par auteur, nous renonçons au canon esthétique[17] étant donné que les œuvres du même auteur ne sont pas toutes de la même qualité. Souhaitant équilibrer la lecture, nous pouvons spécifier des textes selon le genre, de la poésie, de la prose et du théâtre à la fois. Un canon conçu selon ce paramètre, se veut plus ou moins libre, car laisse une marge de liberté aux enseignant et inscrit leur activité dans une dimension d'interaction. En tout état de cause, un canon renvoie toujours à une conception préalable préconçue découlant, comme l'explique Mile Flemming[18], d'une volonté de paramétrer l'étude de textes littéraires dans les programmes plutôt que de laisser un choix totalement libre dans ce domaine.

Par ailleurs, un canon pluriel, si on ose dire, où se croisent plusieurs approches et paramètres est envisageable au sein même d'un système éducatif à canons. L'idée consiste, comme dans certains pays d'Europe, à effectuer un grand découpage prenant en compte les préférences d'enseignants, la diversité des genres, la pluralités des périodes historiques, d'auteurs et de thématiques pour ensuite laisser, au niveau local, à chaque établissement et ou université voire à chaque enseignant de choisir librement des textes selon ses propres intérêts.

Toutefois, il n y'a pas que la spécification des textes qui fonde un canon littéraires. Bien que cette question demeure très peu étudiée dans les milieux de recherche universitaire, le processus de lecture ou tout simplement la manière selon laquelle l'enseignant aborde le contenu est d'un intérêt capital. Elle constitue, d'ailleurs, l'expérience du lecteur voire son profil. Déterminant, car reposant sur des approches théoriques sur la lecture et l'enseignement, ce processus mérite que l'on s'y intéresse.

Dans leurs pratiques et activités quotidiennes de classes, les enseignants adoptent par consensus implicite des canons dont ils sont eux-mêmes auteurs. Les canons de facto, comme furent appelés pour la première fois par Mike Flemming sont, contrairement aux canons officiels, dépourvus de tout caractère officiel. Ils s'expriment et prennent forme dans l'adoption des enseignants, seuls ou en équipe, d'un certain nombre de textes à étudier sans que ceux-ci ne soient recommandés par l'autorité. En analysant les raisons de l'apparition des canons de facto Mike Flemming souligne :

[17] Un canon censé spécifier ce qu'il y a de mieux dans une littérature
[18] Ibid

> « L'apparition systématique de canons de facto, indépendamment des politiques officielles, pourrait renforcer l'argument en faveur d'une formation plus systématique des canons. Dans un contexte éducatif, les canons de facto présentent une similitude avec l'utilisation du terme « canon » dans son acception la plus large, qui renvoie aux principales œuvres jugées comme valant la peine d'être lues dans une société donnée, indépendamment de l'existence de politiques explicitement consignées par écrit[19]. »

La question des corpus que soulève l'implication directe des enseignant dans la constitution des canons de facto est d'une sensibilité particulière au regard des enjeux futurs liés aux valeurs. La spécification des textes répond à des critères de sélection y compris idéologiques pour servir une vision d'ensemble sur la conception de la littérature.

Pour Dominique Ulma, la littérature touche au prestige et à l'identité des nations, laissant ainsi des tensions se focaliser sur plusieurs échelons :

> « (...) des tensions se focalisent sur la vocation universaliste ou identitaire du curriculum (comprenant le canon et les finalités de l'étude des œuvres), sur l'imposition *vs* l'autonomie des enseignants, sur la forme des corpus (titres, auteurs, genres, mouvements littéraires), sur le type d'approche critique (centrée sur l'auteur, sur le contexte, sur le texte, sur le lecteur), sur les critères de choix (représentativité, impact particulier, « qualité », équilibre, attractivité pour le lecteur visé), sur la proportion entre patrimoine national et prise en compte de la diversité (géographique et sociale), sur la part de littérature destinée à la jeunesse (encore qualifiée de non-littérature ou sous-littérature dans certains jugements normatifs, sur la pérennité tutélaire ou le côté dynamique et évolutif de la constitution des listes, sur les valeurs attribuées à la lecture de textes littéraires et sur l'adéquation aux finalités de cet enseignement, voire sur la conception même de la littérature[20]. »

Cela étant dit, des questions au sujet de l'adoption ou la non-adoption des canons restent en suspens, qu'ils soient officiel ou de facto. Quel canon privilégier pour établir un corpus scolaire et pour quelles raisons ? Serait-il mieux de définir un curriculum en fonction des contenus ou des compétences ?

Traditionnellement, les canons sont établis dans le souci de préserver l'utile et/ou le meilleur, et ce selon des raisons et paramètres divers et multiples. Des raisons scolastiques (ceux propres aux canons bibliques de l'église) aux raisons esthétiques, historiques, culturelles et théoriques (relatifs aux canons littéraires occidentaux), les canons scolaires ne peuvent être pensées et conçus isolément. Nous l'avions signalé précédemment à travers la guerre des canons dont l'université a servi de théâtre. Le débat vif et incessant entre les partisans d'un canon traditionnel unitaire et leurs opposants défenseurs d'un canon littéraire ouvert et plus représentatif de la société est révélateur à cet égard.

[19] Ibid, p.15

[20] Ulma, Dominique, «Vers une «bibliothèque idéale» européenne?», *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, 2008, no 38, pp. 13-28

Les buts et finalités de l'enseignement de la littérature se trouvent à l'origine du désaccord. Un désaccord qualifié, sans hyperbole, de guerre des canons. La convergence était significativement d'ordre politico-culturel ; pendant que les tenants de l'hégémonie culturelle professaient leur vision unique de la société américaine, les partisans de la diversité soutenaient la thèse d'une société plurielle représentée et appuyée par les canons en projet. Raison de plus, nous croyons, pour ne pas dissocier le débat autour des canons scolaires - et universitaires bien entendu- du débat général autour des canons littéraires.

Cette démarche consistant à mettre en opposition les arguments en faveur ou contre l'adoption des canons littéraires ne rend pas vraiment compte de la pertinence de la question. Adopter des canons de manière à ce que tous les acteurs éducatifs puissent en participer à l'élaboration ne constitue pas un rejet de canon mais plutôt une revitalisation voire une démocratisation des canons. En revanche, renoncer aux canons est en soit un canon. Ce faisant, on esquive le débat sur l'enseignement de la littérature ; exposant ainsi la construction de canon universitaire à des acteurs étrangers à l'institution en l'occurrence la communauté des maisons d'édition, du journalisme littéraires et d'autres groupes animés par le bénéfice que la promotion de tel genre ou tel titre rapporterait.

Par le passé, le recours aux canons était beaucoup plus animé par des raisons d'ordre pratique influencé, bien entendu, par des considérations propres à chaque groupe. Mais les moyens de bord ne permettaient à l'époque de promouvoir tout ce qui s'écrit. Ce qui est loin d'être le cas pour notre ère où le monde de l'impression et de l'édition est à son apogée. A l'antiquité, pour ne donner qu'un seul exemple, les bibliothécaires d'Alexandrie répertoriaient des livres qui, à leurs yeux, méritent d'être recopiés et donc conservés et inscrits dans la durée. Cela étant dit, les canons littéraires sont animés, contrairement à ce que laisse entendre C.Altierie[21], par la volonté de garder et de transmettre aux générations futures ce que leurs concepteurs considèrent comme meilleur. Etant donné que, de nos jours, la pénurie de moyens du secteur public en faveur de l'éducation et de l'édition ne soit plus source de contrainte, d'autres variables de sélection sont entrées en jeux. A l'heure actuelle, souligne Mike Flemming :

> « (…) rares sont les auteurs qui considèreraient comme une question innocente la détermination de canons simplement sur le critère de ce que l'on estime être « le meilleur ». L'absolutisme qui

[21]Charles, Altieri. *Canons and Consequences. Reflections on the Ethical Force of Imaginative Ideal*s, Evanston, Northwestern Univ. Press, 1990,p. 370

> sous-tend cette démarche a été mis en question pour des raisons théoriques, historiques et culturelles[22]. »

L'auteur précité rajoute, plus loin dans son article, que les raisons axiologique et culturelle, lesquelles animaient jadis les canons littéraires, répondaient à des motifs propres à un cadre national centralisateur et conservateur. Lequel cadre se trouve aux antipodes des valeurs universelles dont se réclament ses canons. Il faut dire que le discours critique en termes de littérature est pour beaucoup. Il fut en effet à l'origine de l'essentiel du débat autour des canons. Les idées controversées sur la possibilité d'une interprétation objective d'un texte littéraire, la nature même de la littérature ainsi que sa fonction, somme toutes développées au fur et à mesure que s'élargissait le débat autour des canons dans les enceintes universitaires, anglo-saxonnes en particulier.

Engagé dans ce débat, Harold Blomm réaffirme la suprématie de l'esthétique au dépend de ce qu'il appela « L'Ecole du mécontentement », laquelle école reposait, selon l'auteur de *The Western Canon*, sur des approches littéraires à caractère politique. Il faut dire que le débat qui a eu lieu aux Etats Unis entre les modernes et les anciens laisse entendre une différence de perception quant à la fonction de la littérature en général et du lecteur en particulier. L'échange vif sur les canons littéraire s'en est suivi pour la simple raison que ceux-ci mettent en vigueur, et ce dans un cadre institutionnel, une perception précise. Incarnant la définition étymologique du concept, les canons littéraires traditionnels se voient refuser toute ouverture sur d'autres représentations et réalités. Un tel refus ne nous intéresse que par ses enjeux et implication pédagogiques. Les canons traditionnels approchent le texte en tant qu'objet inédit du sens, renvoyant ainsi toute tentative d'analyse aux caractéristiques formelles du texte. Ainsi se trouvent ébranlés le sujet lecteur ainsi que les intentions de l'auteur et le contexte où ledit texte a été produit. En revanche, l'intertextualité, entre autres, nous permet de nous rendre compte de la diversité des liens qu'un texte peut avoir avec d'autres textes. Cela étant, les canons de facto font place au sujet lecteur et promeuvent l'interaction dans la création du sens sans pour autant se passer des caractéristiques formelles du texte.

En rejeter ou en adopter ? les canons littéraires quelle que soit leur origine ne nous semble ni à adopter ni à rejeter mais plutôt à construire. Nous reprochons effectivement aux canons traditionnels d'être parachutés d'en haut voire imposés par une élite au commun des lecteurs. Or, le rejet de canon n'est pas synonyme de liberté. Car la seule liberté qu'on puisse

[22] Flemming Mike., op.cit., p.43

concevoir en termes d'enseignement de la littérature est celle relative à la diversité des définitions. A cet effet, insistant sur l'importance de la diversité, Mike Fleming souligne que :

> « La solution ne consiste pas forcément à abandonner totalement les canons. La seule diversité des définitions de ce concept incite à faire preuve de prudence avant de le rejeter. L'examen des arguments en faveur des canons officiels permet de considérer ces derniers d'une manière relativement différente.[23] »

Conclusion:

Pour conclure, inscrire les canons dans une perspective qui en fait un objet permanent de débat entre différents acteurs éducatifs, politiques et culturels ne laissera rien au hasard et à l'arbitraire. Pour qu'un curriculum tienne compte de l'équilibre entre genres, approches et types de lecture, il faudrait démocratiser davantage le canon. La quête de consensus doit être le rêve de tous les jours pour tous les acteurs que la lecture et l'enseignement de la littérature intéressent. Par ailleurs, la place assignée et le rôle endossé à/par l'enseignant et l'apprenant dans la construction des canons littéraires doivent être élargis de telle manière que ces acteurs principaux de l'enseignement puissent atteindre un niveau plus élevé de représentation et de responsabilité.

Loin d'être exhaustif, ce panorama laisse en suspend et soulève encore des questions. Notre système éducatif est-il aussi souple pour permettre aux enseignants ainsi qu'aux apprenants de participer à la discussion sur les choix de textes et d'auteurs ? Qu'adviendrait la littérature si les canons officiels continueront à régner en maitre ? Doit-on définir les canons selon des compétences ou selon des contenus ? Ya-t-il moyen d'examiner régulièrement les canons littéraires et selon quels critères ?

Références bibliographiques

1. ALTIERI Charles,. *Canons and Consequences. Reflections on the Ethical Force of Imaginative Ideal*s, Evanston, Northwestern Univ. Press, 1990.
2. Aron, Paul, D. Jacques, et Alain Viala. *Le dictionnaire du littéraire.* Dicos poche Quadrige, 2010.

3. BLOOM, Harold. *The western canon*. Houghton Mifflin Harcourt, 2014.

4. BOURDIEU, Pierre. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

5. BIRKTES, Sven. *Literature: The evolving canon*. Allyn and Bacon, 1996.

[23] Ibid

6. De l'Europe, *Conseil. Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer*. Council of Europe, 2003.
7. Fleming, MIKE. « Canons littéraires: Implications pour l'enseignement de la langue comme discipline.» Conférence intergouvernementale. Les langues de Scolarisation dans un cadre européen pour les Langues de l'éducation: apprendre, enseigner, évaluer, Prague. (En ligne), consulté le 12 juin 2017.
8. GAFFIOT, Félix et Pierre FLOBERT. *Dictionnaire latin-français*. Paris, Hachette, 1934.
9. [1] IVANOVITCH Alexandra, , « Une réponse à Gabriel Josipovici et à son The Book of God: Pour une approche renouvelée des études comparatistes sur la Bible et la littérature.», *Revue LISA/LISA Literature, History of Ideas, Images and Societies of the English-speaking World*, vol. 12, no 2, 2014.
10. MARTIN-Christol. «Collège et lycée, nouveaux classiques et nouveaux critères de sélection» A. Brillant-Annequin & J.-F. Massol (coord.). *Le pari de la littérature : quelles littératures de l'école au lycée ?* 2000,pp. 85-94.
11. MARX, William. « Le canon, les classiques et l'admiration : Réflexions à partir de Harold Bloom», *L'Admiration,* s. d. Delphine Denis et Francis Marcoin, Arras, Artois PU, 2004, p. 43-52.
12. ULMA, Dominique. «Vers une «bibliothèque idéale» européenne?», *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, 2008, no 38, pp. 13-28.
13. RIEL Marie-Ève. « Consécration », dans Anthony Glinoer et Denis Saint-Amand (dir.), Le lexique Socius, URL : http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/59-consecration,page consultée le 30 avril 2017.